



## MAURITANIE

**Système de suivi des populations mobiles (DTM)**

**Enquête sur la migration à Nouakchott**

**Octobre 2022**

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

### **Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)**

Lot 551 E-Nord Tevragh Zeina

Nouakchott

Mauritania (RIM)

Téléphone : +222 45 24 40 81

Adresse électronique : [DTMMauritania@iom.int](mailto:DTMMauritania@iom.int)

Site internet : [www.displacement.iom.int/mauritania](http://www.displacement.iom.int/mauritania) | <https://dtm.iom.int/mauritania>

Le bureau principal de la mission se trouve à Nouakchott, avec des sous-bureaux à Nouadhibou, Sélibabi et Bassikounou.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Mauritanie [Octobre 2022], Enquête sur la migration à Nouakchott".



## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I. OBJECTIF DE L'ENQUETE .....	5
II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE .....	6
Population cible et champs de l'enquête .....	6
Définitions.....	6
Organisation de l'enquête .....	7
PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE.....	9
I. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES .....	9
1) Âge des enquêtés .....	9
2) Nationalité.....	10
3) Niveau d'éducation.....	12
3) Etat matrimonial.....	13
II. PARCOURS MIGRATOIRE ET RAISON DE LA MIGRATION .....	14
1) Pays de départ des migrants .....	14
2) Mode de transport utilisé pour venir en Mauritanie.....	14
3) Points d'entrée .....	15
4) Motif de migration.....	16
5) Destination finale .....	17
III. MOYEN DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE.....	18
1) Situation d'emploi et activité économique des migrants .....	18
2) Revenu moyen mensuel des migrants.....	19
IV. LOGEMENT ET CONDITIONS DE VIE.....	21
1) Type de logement.....	21
2) Situation de logement .....	21
V. SERVICES DE SANTE.....	22
1) Accès aux services de santé .....	22

VI.	ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE.....	23
1)	Relation entre les migrants et la communauté hôte.....	23
2)	Organisation des migrants.....	24
VII.	INTENTIONS DE MOUVEMENT.....	24
VIII.	Documents d'identité.....	26
1)	Documents d'identités possédés.....	26
2)	Campagne de régularisation.....	27
IX.	Modalités du voyage.....	28
1)	Organisation du voyage.....	29
2)	Contraction de dettes pour le voyage.....	30
X.	TRANSFERTS DE FONDS ET LIEN AVEC LE PAYS D'ORIGINE.....	30
1)	Envoi d'argent au pays d'origine.....	30
2)	Lien entre les migrants et leurs ambassades.....	31
XI.	EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS.....	32
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	34

## INTRODUCTION

Nouakchott, capitale administrative de la Mauritanie, abrite un quart de la population du pays. Elle est caractérisée par la diversité culturelle et une augmentation rapide de sa population ; ce qui fait d'elle un lieu d'échanges et de mobilités en perpétuelle construction, concentrant ainsi une grande partie des activités économiques du pays. Elle est devenue ainsi une destination majeure des travailleurs, accueillant la majorité de la population migrante de Mauritanie. Elle constitue également un point de transit pour les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord ou l'Europe.

Avec cette dynamique économique et commerciale que connaît la ville, il était alors nécessaire d'obtenir des statistiques sur cette population migrante, leurs profils, leurs besoins et leurs conditions de vie dans la ville. Fort de ce constat, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en partenariat avec l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) a mis en œuvre plusieurs enquêtes sur la présence des migrants en Mauritanie depuis 2019 pour collecter les informations sur la population migrante en Mauritanie afin d'obtenir une meilleure compréhension du profil des migrants dans le pays, de leurs parcours migratoire, leurs conditions de vie ainsi que de leurs besoins.

C'est dans ce contexte que l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) ont réalisé conjointement un nouveau profilage de cette population dans la ville de Nouakchott en octobre 2022.

Le but de cette enquête est de déterminer le profil, les vulnérabilités et les besoins spécifiques des populations migrantes dans la ville, afin d'actualiser les informations sur la dynamique migratoire à Nouakchott. Cette enquête s'inscrit dans la continuité de la collaboration entre l'ANSADE et l'OIM qui avait abouti à la réalisation de plusieurs enquêtes auprès des migrants à Nouakchott, Nouadhibou, Chami, Rosso et Sélibabi.

### I. OBJECTIF DE L'ENQUETE

L'objectif global de cette étude est de mettre à jour les informations sur la dynamique migratoire à Nouakchott en fournissant une image plus complète et une compréhension plus approfondie sur le phénomène migratoire à Nouakchott afin de répondre aux besoins en données sur la migration à Nouakchott.

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Dégager le profil des migrants à Nouakchott, y compris leurs nationalités, les caractéristiques socioéconomiques, et accès aux services de base ;
- Identifier les besoins et vulnérabilités des migrants à Nouakchott ;
- Déterminer les parcours migratoires.

## II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

### Population cible et champs de l'enquête

La population cible de cette enquête est constituée des personnes étrangères originaires des pays africains (subsahariens et nord-africains) et vivant dans des concessions des Districts des Recensements tirés de la ville de Nouakchott. Seuls les migrants âgés de 15 ans ou plus et qui résident dans la ville de Nouakchott et en transit pour se rendre ailleurs ont été pris en compte.

### Définitions

La définition des concepts utilisés dans le cadre de cette enquête permettra d'avoir une compréhension commune.

#### **Wilayas :**

Deuxième division administrative du pays.

#### **Moughataa :**

Troisième division administrative du pays.

#### **Concession :**

Construction ou ensemble de constructions indépendantes, disposant d'une entrée principale et regroupant un ou plusieurs bâtiments quel que soit le matériau utilisé. La concession peut être clôturée ou non. Elle est destinée à l'habitation ou à l'exercice d'une activité économique, administrative ou sociale. Elle peut être habitée par un ou plusieurs personnes avec lien de parenté ou non. Les concessions non susceptibles d'être habités ainsi que celles à détruire ne doivent pas être dénombrées.

#### **Migrant :**

La définition du concept de la migration utilisé par l'OIM<sup>1</sup> retenue dans le cadre de cette enquête est la suivante : un " migrant " est une personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou

---

<sup>1</sup> International Organization for Migration, Glossary on migration, IML Series No. 34, 2019, disponible [ici](#)

a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient :

- 1) Le statut juridique de la personne ;
- 2) Le caractère du déplacement (volontaire ou involontaire) ;
- 3) Les causes du déplacement ; où
- 4) La durée du séjour.

Cependant, les personnes titulaires d'une carte de réfugié n'ont pas été prises en considération lors de cette enquête. La migration interne n'a pas été aussi considérée pour cette enquête. Seuls les migrants qui résident à Nouakchott et en transit pour se rendre dans les autres régions du pays ou à l'étranger ont été pris en compte.

### ***Système de Suivi des Populations Mobiles :***

Le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.

### **Organisation de l'enquête**

Les activités de collecte se sont déroulées du 06 au 17 octobre 2022 et pour une durée de douze jours de collecte. La mise en œuvre de l'enquête a été assurée par l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE) qui est l'institution gouvernementale habilitée à produire des statistiques, et l'unité en charge du système de suivi des populations mobiles (DTM) de l'OIM. Afin bien mener cette activité de collecte de données pour répondre aux objectifs, la méthodologie suivante a été suivie :

#### **1) Préparation de la collecte de données**

La préparation de la collecte de données est passée par les étapes suivantes :

- Rédaction de la méthodologie de la collecte de données par l'ANSADE et l'OIM ;
- Recrutements des énumérateurs par l'ANSADE ;
- Formation des énumérateurs
- Mise en place des outils d'enquêtes par l'OIM et ANSADE (questionnaire et application de collecte).

**2) Formation des enquêteurs**

Une formation des enquêteurs de 2 jours sur les objectifs de l'enquête et des outils à utiliser a été conjointement menée par l'OIM et l'ANSADE puis une mission composée par ces 2 entités et des enquêteurs formés a été déployée sur le terrain pour les activités de collecte de données. Cinq équipes de quatre personnes (dont un chef d'équipe) ont été constituées pour la collecte des données. Ces personnes ont été formées aux objectifs du projet et à l'utilisation des outils de collecte.

**3) La collecte de données**

La collecte de données a été effectuée auprès des migrants identifiés dans les DRs sélectionnés par l'enquête. Dans chaque DR, des migrants âgés de 15 ans ou plus ont été identifiés et interrogés par les enquêteurs. Au total, 1600 migrants âgés de 15 ans ou plus étaient concernés par l'enquête à Nouakchott.



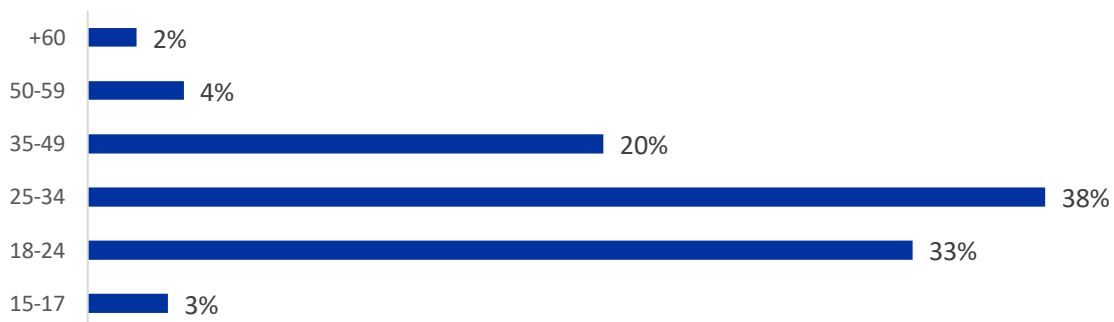
## PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE

### I. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

#### 1) Âge des enquêtés

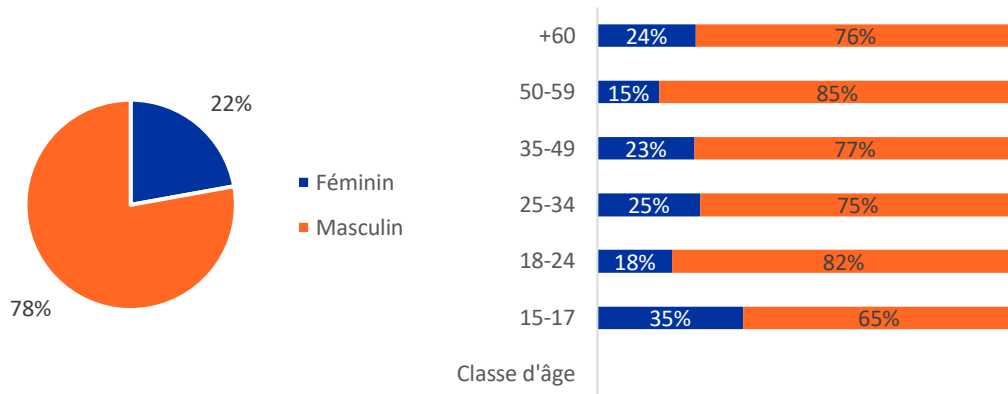
Lors des dernières enquêtes sur la présence des migrants à Nouakchott, il avait été trouvé que la population migrante était majoritairement jeune. Cette dernière évaluation réconforte cette tendance avec 74 pour cent de cette population qui a moins de 35 ans. En comparaison avec la dernière évaluation, il a été observé que la population migrante est plus jeune par rapport à l'évaluation conduite en mars 2021 (avec la population de moins de 35 ans qui constituait 67% de la population). L'âge moyen des migrants au niveau de Nouakchott est de 29 ans (à la fois pour les femmes comme pour les hommes).

Graphique 1 : Répartition des migrants à Nouakchott selon les classes d'âges



La migration en Mauritanie reste également majoritairement dominée par les hommes. En effet, parmi la population interrogée, la grande majorité des migrants était constituée d'hommes (78%) contre 22 pour cent de femmes. La distribution de la population par âge et par sexe met aussi en évidence que pour chaque classe d'âge retenue, les hommes sont majoritaires avec un écart entre le nombre d'hommes et celui des femmes qui est plus important parmi les populations 20-24 ans et 25-29 ans.

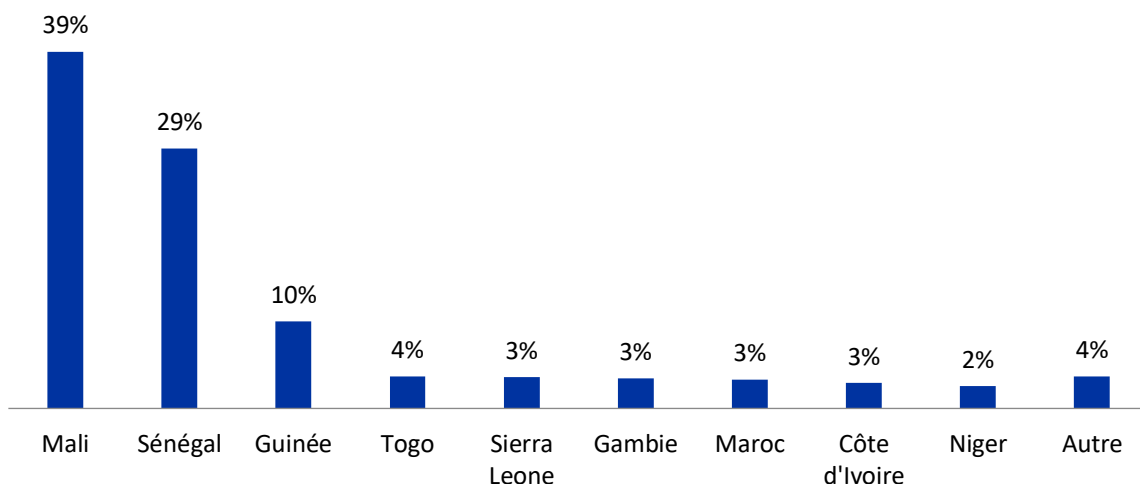
Graphiques 2,3 : Répartition des migrants par sexe, classe d'âge



2) Nationalité

Les résultats de l'enquête à Nouakchott confirment la prédominance des migrants en provenance des pays de l'Afrique de l'Ouest. La répartition des résultats par nationalité met en évidence la prédominance des maliens (39%) suivi des sénégalais (29%). Les Guinéens occupent la troisième place avec une proportion de (10%) de migrants. D'autres migrants de nationalités différentes sont présents à Nouakchott, comme l'indique le graphique 4, il s'agit entre autres des togolais, ivoiriens, gambiens, marocains, sierra léonais, nigériens etc.

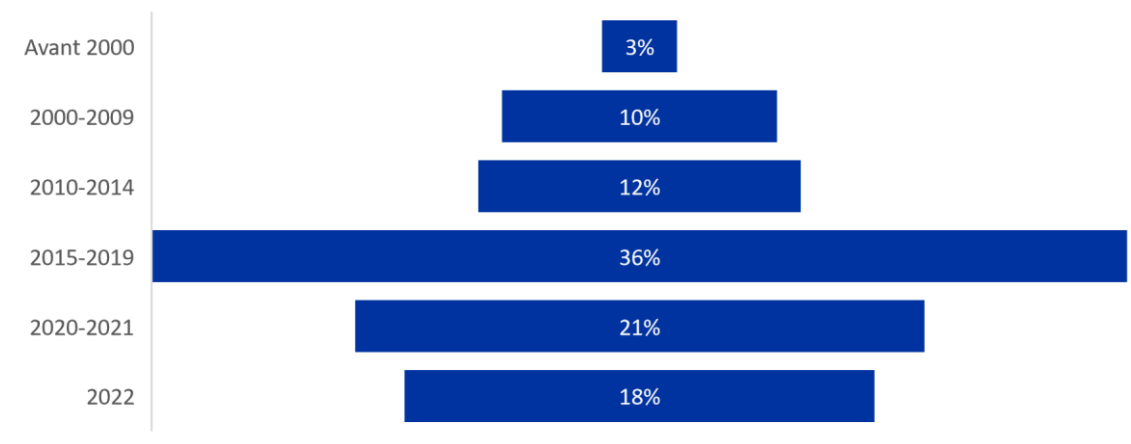
Graphique 4 : Pourcentage de migrants à Nouakchott selon la nationalité d'origine



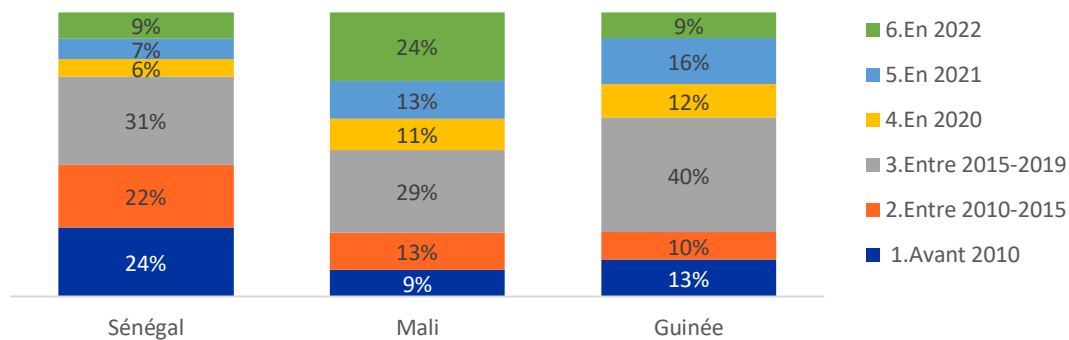
L'analyse de la période d'arrivées des principales nationalités de migrants à Nouakchott montrent une arrivée très importante de la communauté malienne à Nouakchott au cours de ces dernières années. Plus de la moitié des maliens sont arrivés à Nouakchott à partir de 2020 (24% sont arrivés en 2022). Il

a été noté aussi que les migrants originaires du Sénégal semblent être les plus anciens au niveau de Nouakchott. En effet, près de 1 migrant sur quatre de nationalité sénégalaise est arrivé à Nouakchott avant 2010.

Graphique 5 : Période d'arrivée des migrants présentement à Nouakchott

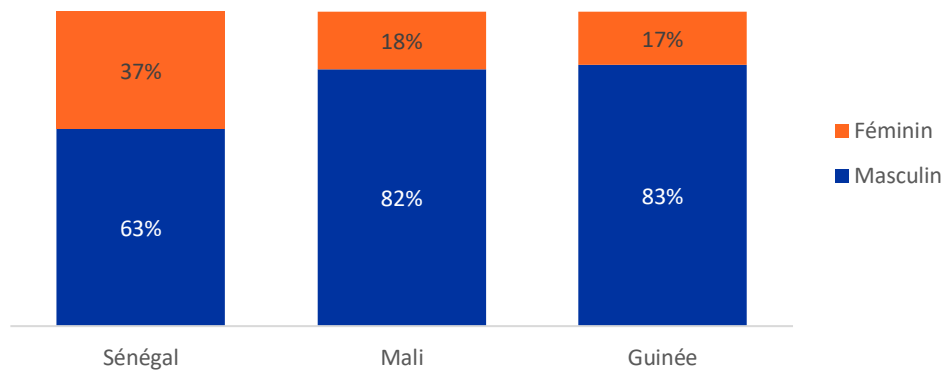


Graphique 6 : Période d'arrivée des migrants des principales nationalités de migrants



L'analyse des résultats montre une forte présence des femmes parmi la communauté sénégalaise (37%). En effet, les proportions des femmes migrantes sont moins importantes parmi les maliens (18%) et les guinéens (17%).

**Graphique 7 : Répartition de migrants par nationalité et sexe pour les trois principales nationalités**

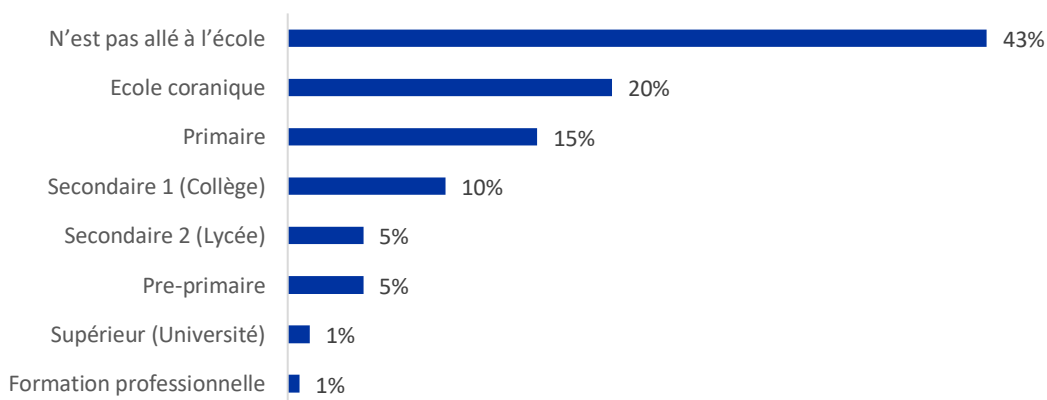


### 3) Niveau d'éducation

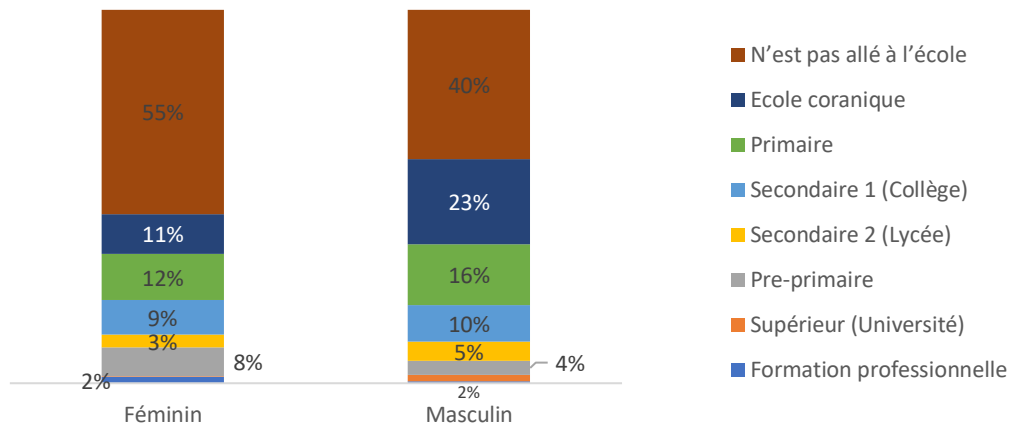
Dans l'ensemble, les migrants sont largement dominés par les personnes n'ayant pas fréquenté une école (43%) ou celles qui se sont limitées juste à l'école coraniques (20%). Seulement 2% des migrants ont le niveau universitaire.

L'analyse selon le sexe montre que parmi les femmes migrantes, plus de la moitié (54%) ne sont pas allées à l'école. A peine 5% ont le niveau supérieur ou plus. Deux hommes sur cinq (40%) ne sont pas allés à l'école et 23% ont reçu l'enseignement coranique. Cette tendance reste la même observée lors de l'exercice de collecte de données à Nouakchott en 2021.

**Graphique 8 : Niveau d'instruction des migrants**



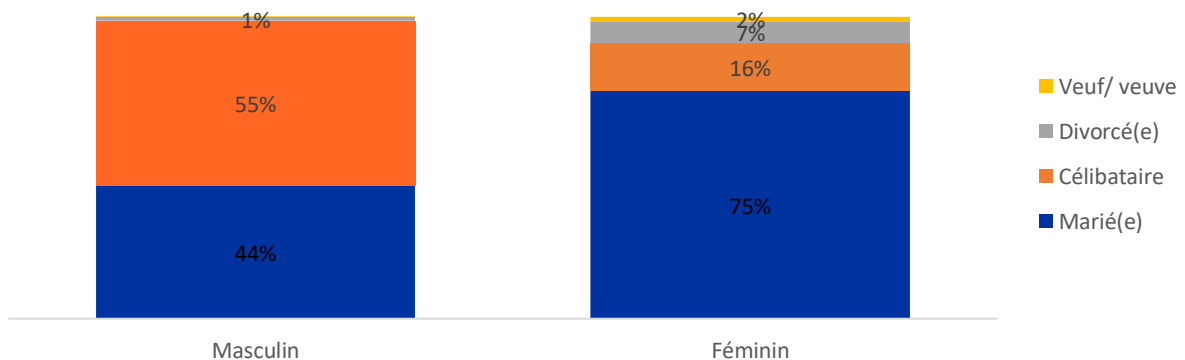
**Graphique 9 : Niveau d'instruction des migrants à Nouakchott par sexe**



### 3) Etat matrimonial

L'analyse de l'état matrimonial montre que près d'un migrant sur deux sont mariés (51%), l'autre moitié étant soit célibataire (46%), divorcé (3%) ou veuf/ve (<1%). Cependant la désagrégation par sexe montre une grande différence. En effet, alors qu'il a été trouvé plus d'hommes célibataires, les femmes quant à eux sont dominées par les personnes mariées. Cette tendance a été observée lors de l'enquête auprès des migrants en 2021. Elle conforte l'hypothèse selon laquelle, les hommes célibataires ont plus de liberté de faire la migration que les femmes et ceci du fait de la culture. En effet, les femmes migrent le plus souvent pour accompagner/rejoindre leur mari dans le lieu de migration.

**Graphique 10 : Etat matrimonial des migrants**



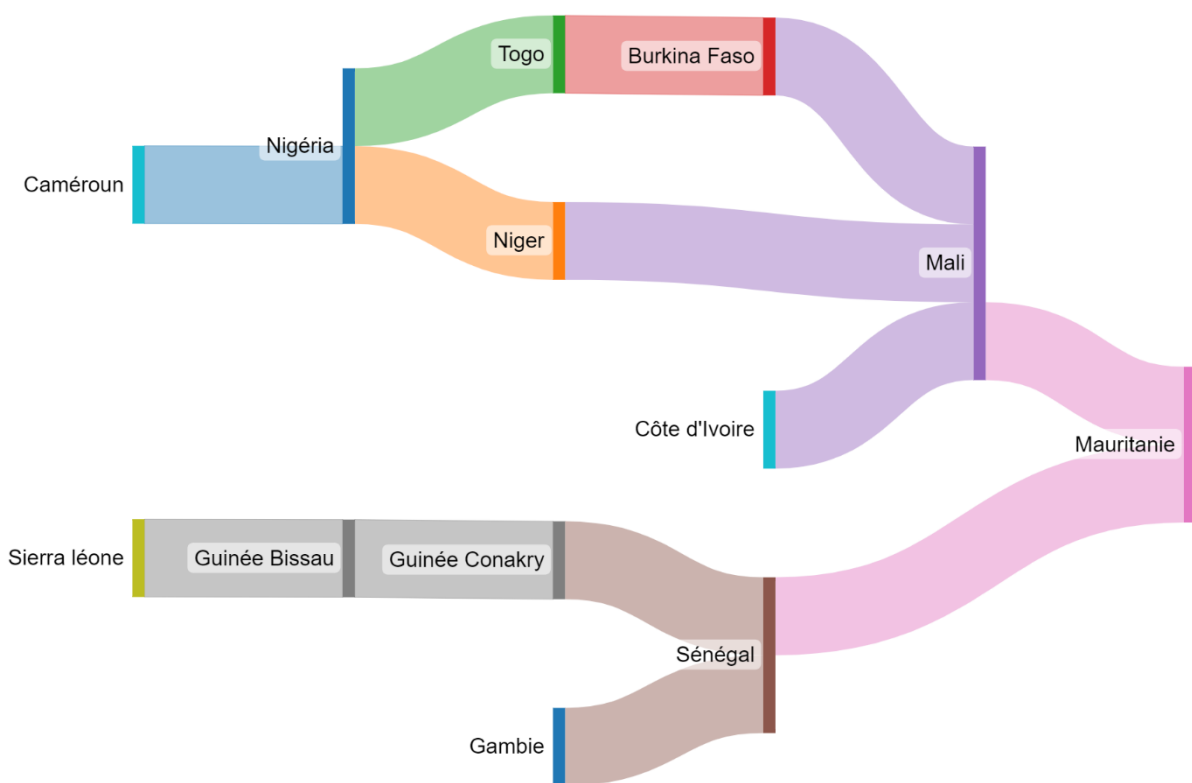
## II. PARCOURS MIGRATOIRE ET RAISON DE LA MIGRATION

### 1) Pays de départ des migrants

Dans les enquêtes auprès de migrants réalisées par l’OIM et l’ANSADE, le pays du départ considéré est celui, à partir duquel, le migrant a décidé de se rendre en Mauritanie même si celui-ci n’est pas le pays d’origine.

Il ressort des analyses des résultats de l’enquête à Nouakchott, que la grande majorité des migrants (96%) ont leurs pays d’origine comme pays de départ avant de venir en Mauritanie. Concernant les migrants ayant emprunté la voie terrestre pour entrer en Mauritanie, le Mali et le Sénégal constituent les principaux derniers pays traversés par lesquels les migrants vivant à Nouakchott.

Graphique 11 : Pays traversés pour venir en Mauritanie depuis le pays de départ

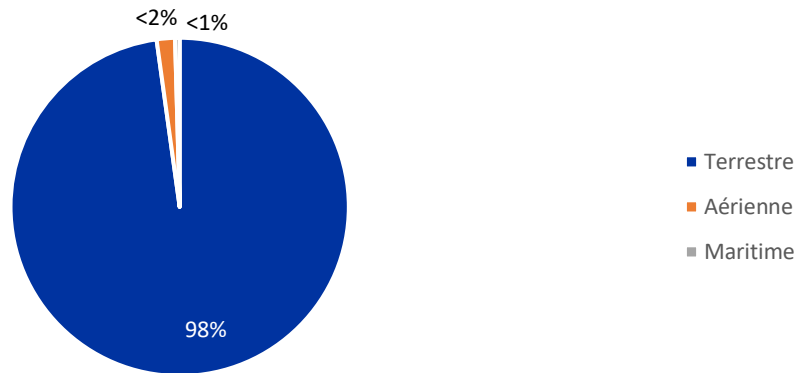


### 2) Mode de transport utilisé pour venir en Mauritanie

La quasi-totalité des migrants interrogés au cours de cette enquête est entrée en Mauritanie par voie terrestre (98%). Cette tendance a été observée dans les enquêtes passées à Nouakchott, Nouadhibou, Rosso et Chami. La voie terrestre reste la plus facile à emprunter par les migrants. En revanche, la voie

aérienne et la voie maritime sont très peu utilisées (moins de 1%) par les migrants résidents à Nouakchott.

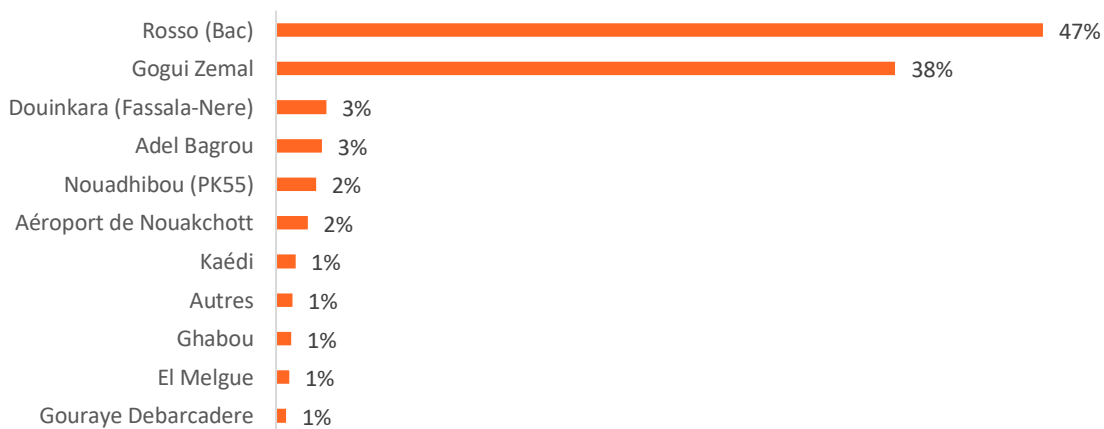
Graphique 12 : Transport utilisé pour venir en Mauritanie



### 3) Points d'entrée

Les deux principaux points d'entrées en Mauritanie pour les migrants résidents à Nouakchott sont la ville de Rosso via le bac (47%) et Gogui Zemal (38%) qui se situe dans la wilaya du Hodh El Chargui, à la frontière avec le Mali. En revanche, une proportion de 9 pour cent des migrants installés à Nouakchott sont passés respectivement par Douinkara et Adel Bagrou (6%) au Hodh El Gharbi et PK55 à Nouadhibou (2%).

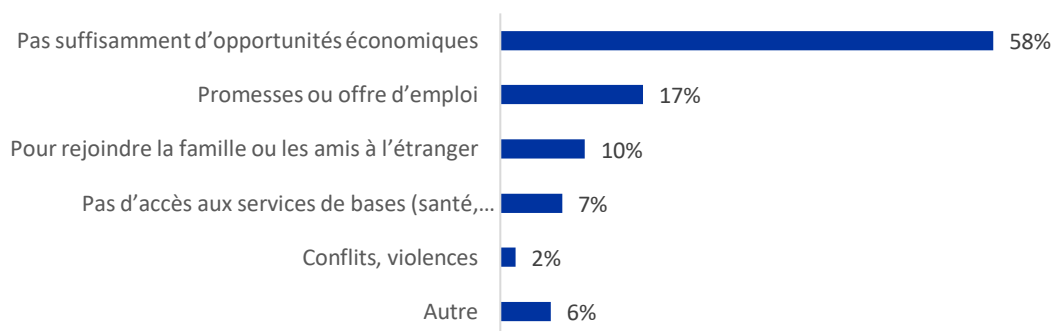
Graphique 13 : Points d'entrée utilisés par les migrants interrogés pour entrer en Mauritanie



#### 4) Motifs de migration

Le principal motif de la migration vers la Mauritanie est l'absence d'opportunités économiques dans le pays de résidence initial (avant leur départ vers la Mauritanie). En effet, 58 pour cent des personnes enquêtées ont migré à cause de manque d'opportunités économiques dans leur pays d'origine. Cette proportion concernait 74 pour cent des migrants lors de l'enquête de 2021 à Nouakchott. En revanche, 17 pour cent des migrants ont quitté leurs pays d'origine à cause d'une promesse ou offre d'emploi. Sept pour cent ont migré à cause de manque d'accès aux services sociaux de base. La réunification familiale a été le principal motif de migration pour 10 migrants sur 100 (10%). Les enquêtes passées, réalisées par l'OIM et l'ANSADE, indiquent que les migrants ont très souvent des réseaux familiaux et communautaires leur fournissant d'importantes informations sur le marché du travail du pays d'accueil, en les aidant à trouver un emploi ou promesse d'emploi avant même leur départ du pays d'origine. D'autres motifs de migrations (9%) ont également été cités tels que les conflits, violences dans le pays d'origine (notamment les Maliens et les Sierra-Léonais).

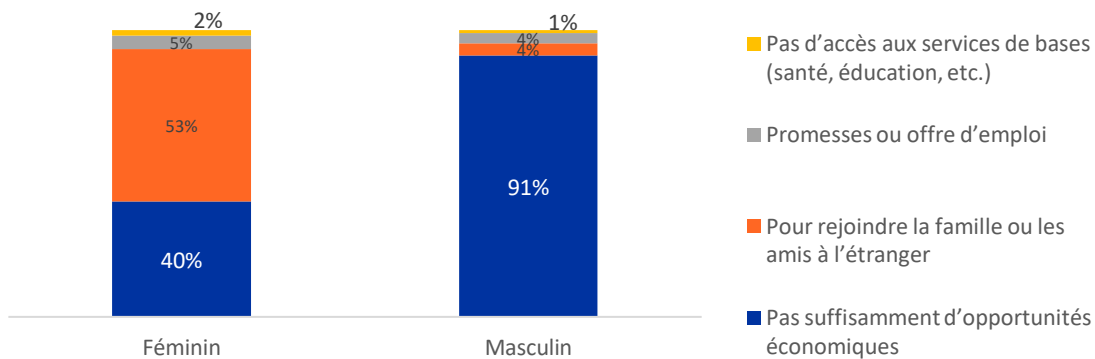
Graphique 14 : Motifs de migration



L'analyse des principaux motifs de migration par sexe, montre que chez les hommes, 9 personnes sur 10 ont migré vers la Mauritanie pour une recherche d'opportunités économiques. En revanche, chez les femmes, la moitié des répondants ont déclaré qu'elles ont migré en Mauritanie pour rejoindre la famille ou amis à l'étranger et notamment pour rejoindre leur mari (53%). En effet, les enquêtes passées sur la migration en Mauritanie réalisée par l'OIM et l'ANSADE montrent que la plupart des migrants mariés ont fait venir leurs femmes en Mauritanie notamment à cause du fait que la majorité d'entre eux viennent des pays voisins donc une migration plus facile pour la famille mais également pour que leurs femmes puissent trouver du travail. Toutefois, Il a aussi été observé que 40 pour cent des femmes ont rejoint la ville de Nouakchott à cause d'insuffisances d'opportunités économique dans leur pays d'origine.



Graphique 15 : Principaux motifs de migration par sexe

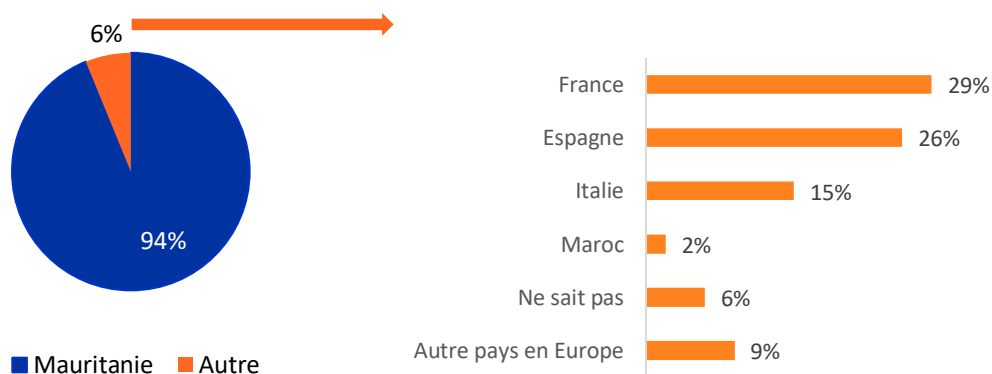


### 5) Destination finale

L'analyse des résultats de l'enquête montre que la Mauritanie était la destination finale pour plus de neuf migrants sur dix (94%). Ceux qui avaient une autre destination finale représentaient 6 pour cent. En raison de difficultés d'accès à la destination initialement prévu (difficultés financières, l'accès aux documents légaux : visa etc., le manque de moyens ou tout simplement changement d'avis sur la destination), certains migrants se sont finalement installés à Nouakchott.

Le continent européen constitue la principale destination de prédilection des migrants qui avaient une destination autre que la Mauritanie, soit près de quatre migrant sur cinq (79%). Cependant, on note que la destination finale de 29 pour cent des migrants était la France, suivi de l'Espagne (26%) et l'Italie (15%). On note que 2% de ces migrants souhaitaient aller au Maroc.

Graphique 16,17 : Destinations finales, Destinations finales autres que Nouakchott

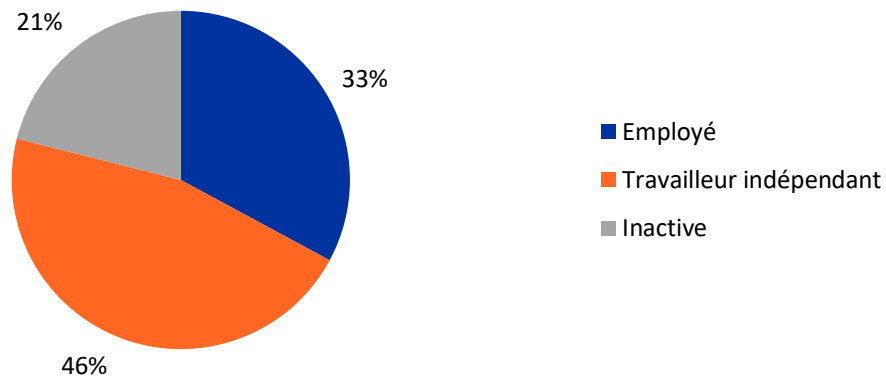


### III. MOYEN DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE

#### I) Situation d'emploi et activité économique des migrants

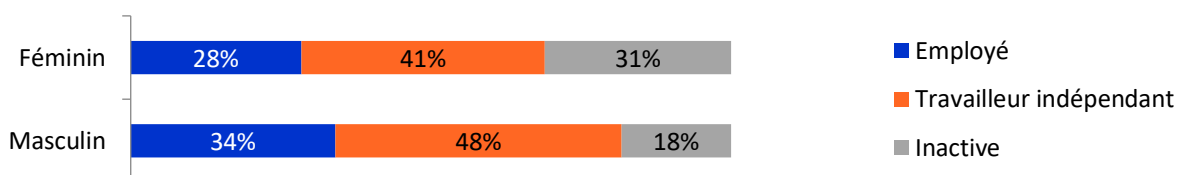
Parmi les migrants âgés de 15 ans ou plus interrogés à Nouakchott lors de cette enquête, plus d'un sur cinq (21%) n'exerce pas une activité économique. En revanche, 46% d'entre eux sont des travailleurs indépendants et un tiers (33%) sont des employés comme l'indique le graphique 18. L'économie mauritanienne étant dominée par le secteur informel, il apparaît alors que les migrants essaient de trouver leurs parts dans ce secteur en créant leurs propres activités économiques.

Graphique 18 : Situation d'emploi



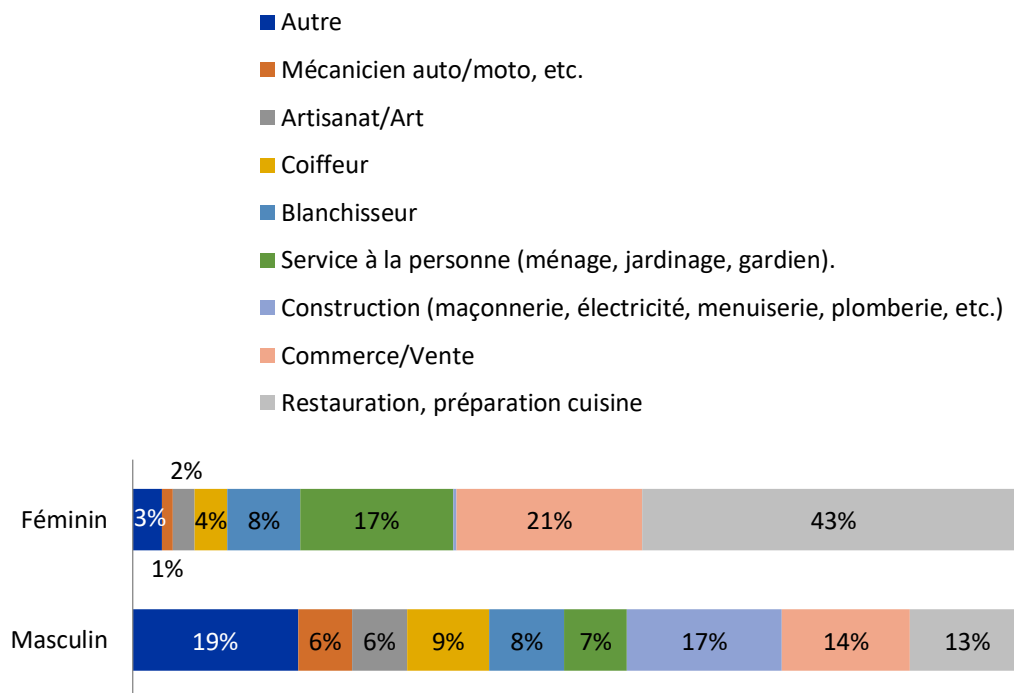
L'analyse de la répartition de la situation d'emploi par sexe montre que près de la moitié des hommes migrants (48%) travaillent à leur propre compte (graphique 19) et plus d'un tiers (34%) ont un emploi salarié. Cependant, bien que les femmes soient dominées par celles qui travaillent à leur propre compte (41%), près d'un tiers d'entre elles (31%) sont inactives.

Graphique 19 : Situation d'emploi des migrants, désagrégé par sexe



L'analyse du secteur d'activité des travailleurs migrants à Nouakchott selon le sexe indique que, les hommes interrogés exercent majoritairement (17%) dans la construction (maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie, etc.) , dans le secteur du commerce (pain, vêtements, bétails, articles de maison ...) (14%) et la restauration (13%). En revanche, plus de deux femmes sur cinq (43%) travaillent dans la restauration, 17 pour cent dans les services à la personnes et 14% sont dans le secteur du commerce (légumes, fruits, articles de maison...).

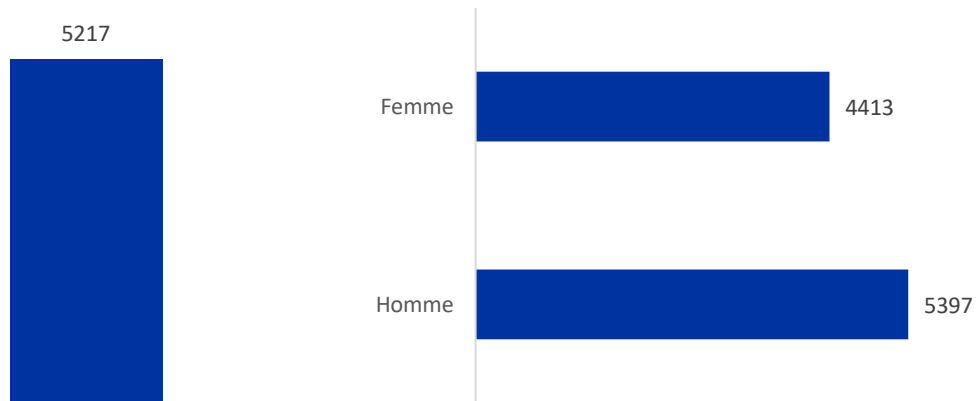
Graphique 20 : Secteur d'emploi des migrants



## 2) Revenu moyen mensuel des migrants

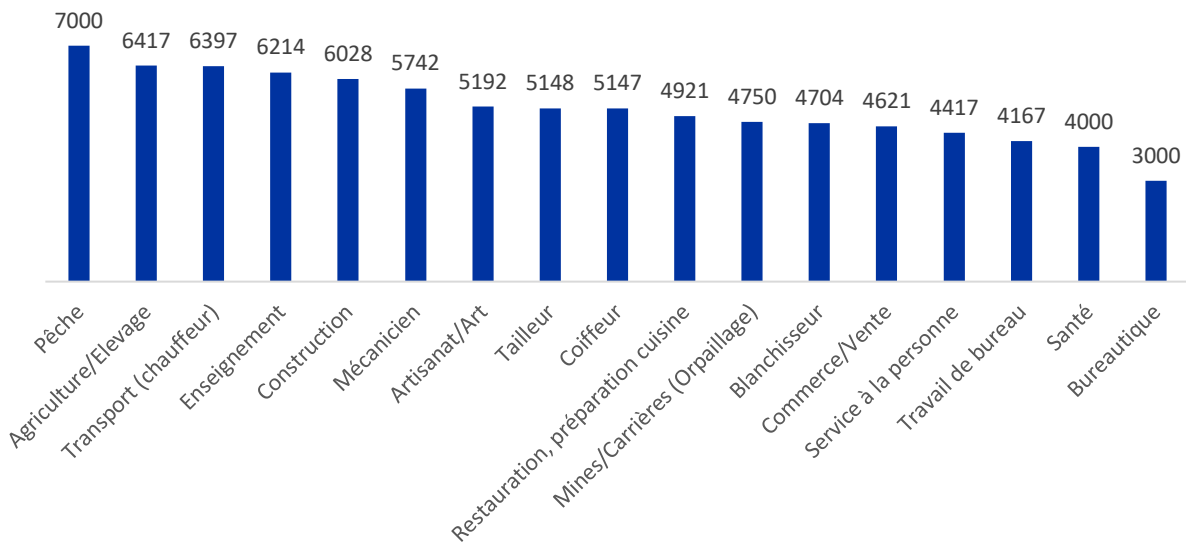
Le revenu moyen mensuel des migrants a été estimé à **5 217 MRU** avec une différence importante entre le revenu moyen des hommes et celui des femmes. En effet, les hommes ont un revenu mensuel moyen supérieur (**5 397 MRU**) à celui des femmes (**4 413 MRU**). L'analyse des résultats montre également qu'à Nouakchott, les travailleurs indépendants gagnent (6311 MRU) plus que les employés (5437 MRU).

Graphique 21,22 : Revenu mensuel moyen, Revenu mensuel moyen par sexe



L'analyse du revenu moyen mensuel par secteur d'activité montre que les activités pour lesquelles les migrants gagnent plus que la moyenne sont : la pêche, l'enseignement, le transport, l'agriculture/élevage, la construction, la mécanique automobile et l'artisanat.

Graphique 23 : Revenu moyen par secteur d'activité en MRU

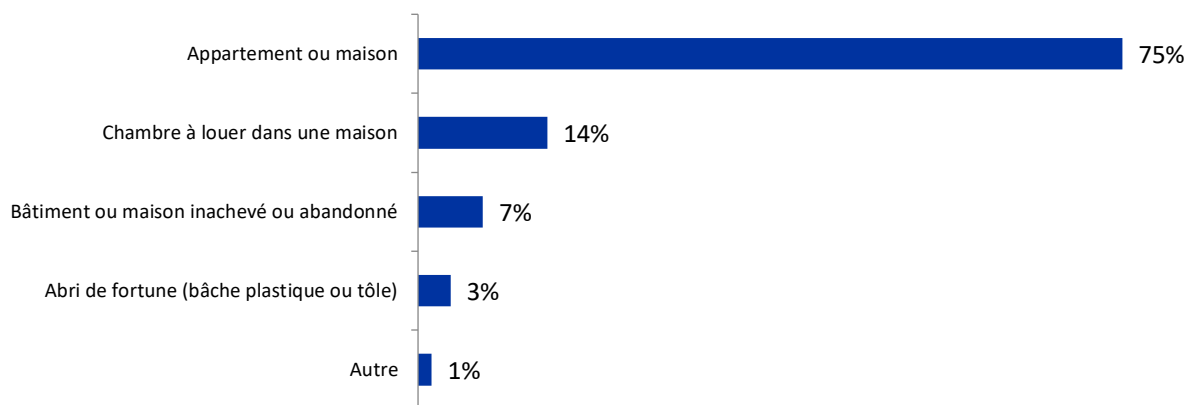


## IV. LOGEMENT ET CONDITIONS DE VIE

### 1) Type de logement

Les résultats relatifs à l'analyse du type de logement indiquent que près de trois migrants sur quatre (75%) sont logés dans un appartement/maison, (14%) sont dans des chambres louées et 7% pour cent habitent dans des abris de fortune, bâtiments ou maisons inachevées ou à l'air libre.

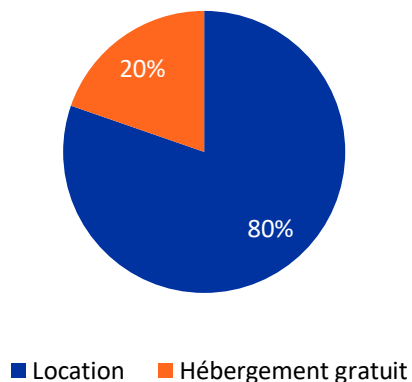
Graphique 24 : Pourcentage de migrants par type de logement



### 2) Situation de logement

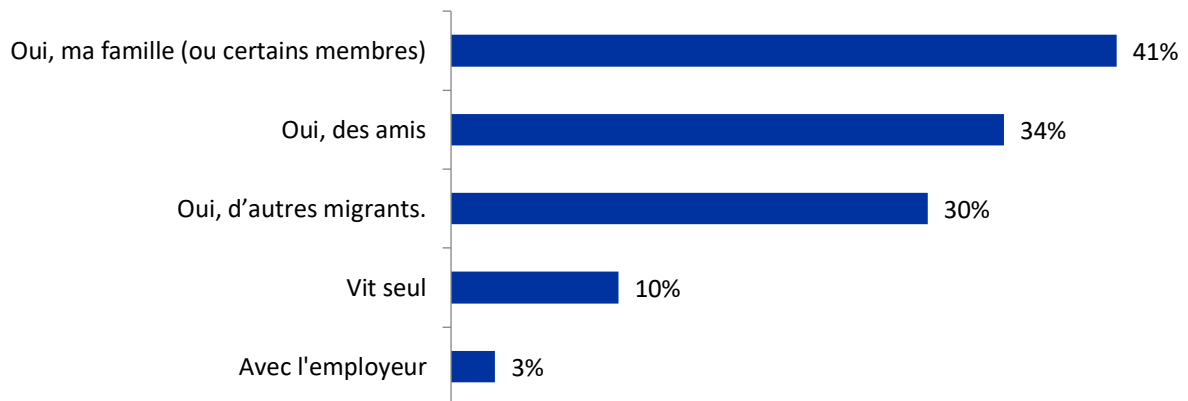
L'analyse de la situation de logement des migrants montre que près de quatre migrants sur cinq (80%) vivent en location et un quart (20%) bénéficie d'un hébergement gratuit, par exemple par la famille, l'employeur, les amis et autres personnes.

Graphique 25 : Pourcentage de migrants par situation de logement



Parmi les migrants interrogés, quatre personnes sur dix vivent avec leurs familles (ou avec certains membres de leurs familles, 41%). On note que ceux qui vivent avec des amis ou d'autres migrants représentent un peu plus d'un tiers (34%). En effet, les migrants se mettent généralement en petits groupes et occupent ensemble une ou plusieurs chambres.

Graphique 26 : Pourcentage de migrants par situation dans le logement (seul ou en groupe)



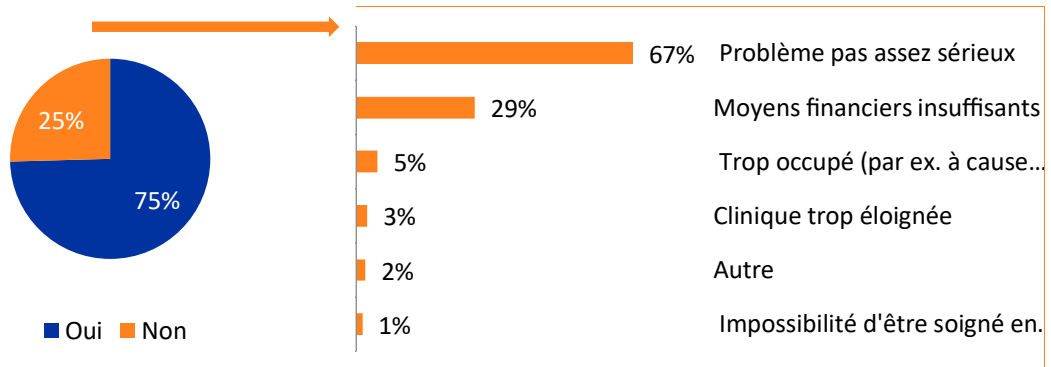
## V. SERVICES DE SANTE

### I) Accès aux services de santé

Trois quarts des migrants interrogés (75%) ont essayé d'accéder à des services de santé depuis leurs arrivées à Nouakchott. Parmi les migrants qui sont tombés malades et qui n'ont pas pu accéder aux services de santé, 67 pour cent ont déclaré qu'ils n'ont pas accédé aux services de santé car le problème n'était pas assez sérieux.

Les résultats montrent aussi que près d'un tiers des migrants (29%) ont déclaré ne pas accéder aux services de santé à causes de manque de moyens pour payer les soins médicaux.

Graphiques 27,28 : Pourcentage de migrants ayant accédé aux structures de santé, raison du non-accès aux structures sanitaires par les migrants

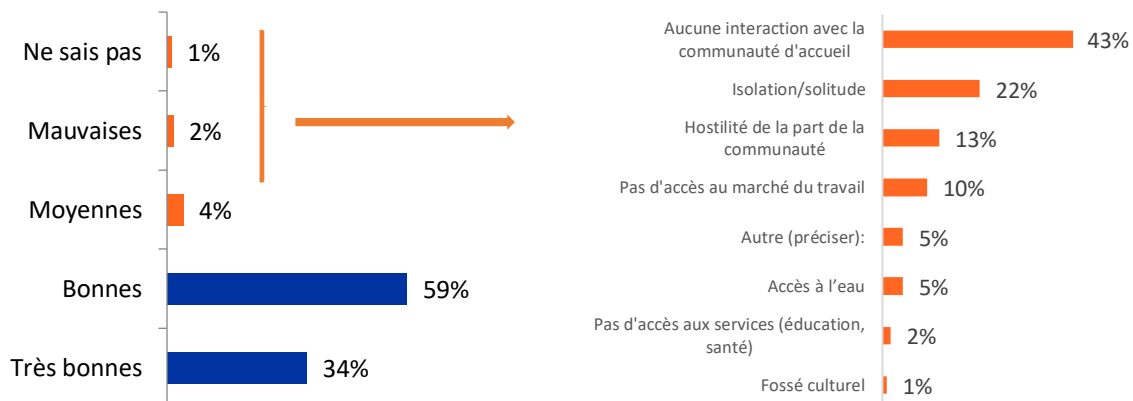


## VI. ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE

### 1) Relation entre les migrants et la communauté hôte

L'analyse des résultats de l'enquête indique que les relations entre migrants et communauté hôte sont bonnes. En effet, 59 pour cent des migrants ont jugé que leurs relations avec la communauté hôte sont bonnes et 34 pour cent ont estimé que cette relation est « très bonne ». Seulement 6 pour cent ont jugé leur relation avec la communauté hôte comme moyenne voire mauvaise. Ces derniers ont déclaré que leurs relations avec la communauté hôte n'étaient pas bonnes principalement à cause d'un manque d'interactions de la part de /avec la communauté hôte (43%), isolation (22%) ou inhospitalité de la part de la communauté (13%).

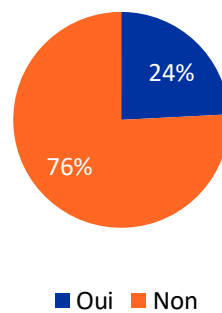
Graphique 29 et 30 : Relation avec la communauté hôte, Raison des relations considérées comme moyennes ou mauvaises



## 2) Organisation des migrants

Chaque communauté est souvent organisée en association bien structurée avec un président élu, un bureau. Ils se réunissent souvent en organisant des événements culturels à l’occasion des fêtes traditionnelles ou religieuses, sportifs. Ces associations aident souvent les nouveaux migrants arrivant en Mauritanie en les orientant dans leurs recherches d’emploi, les assistants lorsqu’ils ont des ennuis avec la justice. Cependant, lors de cette évaluation, il a été trouvé une faible connaissance de l’existence des organisations ou associations qui représentent les migrants à Nouakchott. Seulement un migrant sur cinq (24%) ont déclaré avoir connaissance de l’existence de comités ou d’organisations qui sont souvent des comités de migrants, des groupes religieux, des groupes communautaires sociaux ou des associations professionnelles.

Graphique 31 : Pourcentage de migrants ayant connaissance de l’existence d’un comité ou une organisation qui les représente



## VII. INTENTIONS DE MOUVEMENT

Les résultats montrent que (78%) des migrants ont déclaré leur désir de rester à Nouakchott dans les six mois suivant l’enquête. Cependant, plus d’un quart (22%) d’entre eux ont l’intention de quitter la ville.

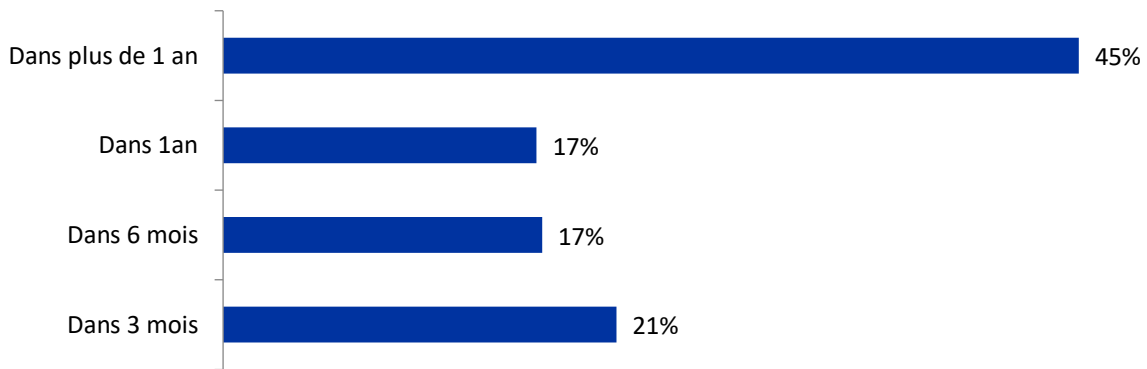
Graphique 32 : Intention de mouvements des migrants



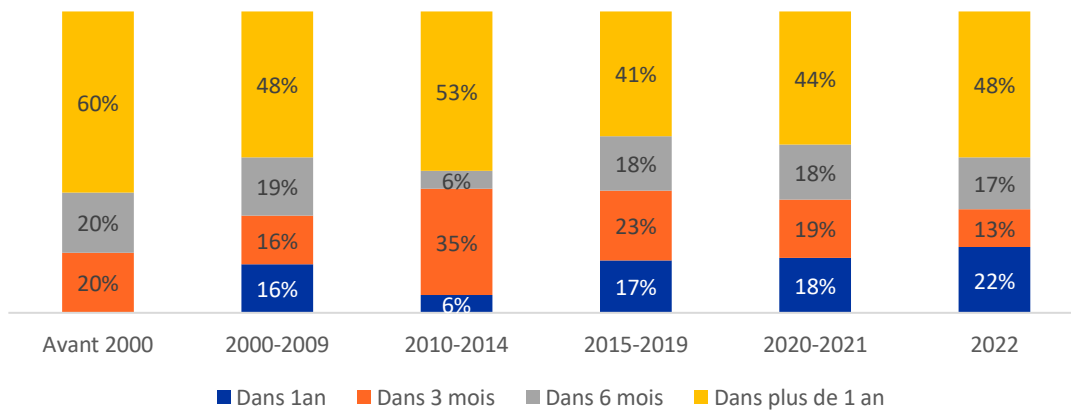


Parmi les migrants qui comptent quitter la ville de Nouakchott (38%) souhaitent quitter dans moins de 6 mois (dont 21% souhaitent quitter dans trois mois) ; ceux qui ont déclaré leur désir de quitter la ville dans un an représentent la majorité : (17% souhaitent quitter dans un an et 45% dans ont l'intention de quitter Nouakchott dans plus d'un an).

**Graphique 33 : Date de départ envisagée pour les migrants souhaitant quitter Nouakchott**

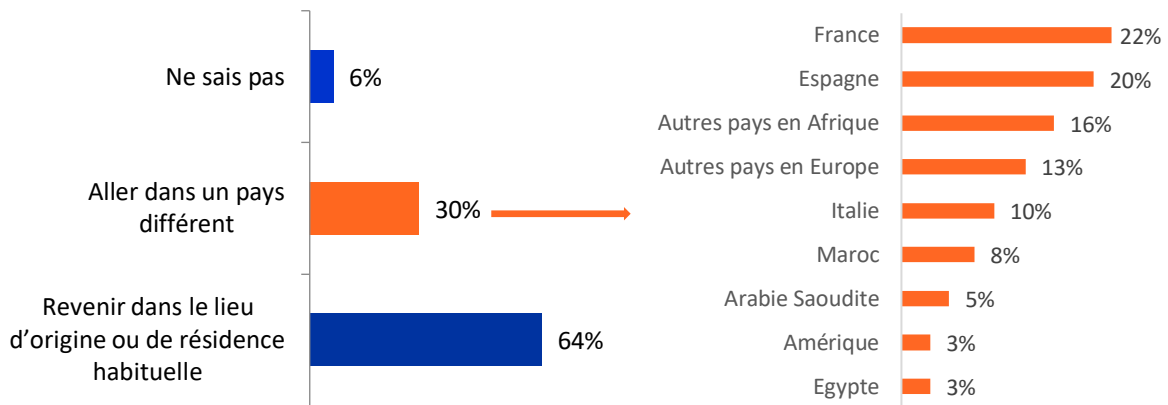


**Graphique 34 : Date de départ envisagée pour les migrants souhaitant quitter Nouakchott suivant la période d'arrivée**



Parmi les migrants ayant l'intention de quitter la ville de Nouakchott, près de deux tiers (64%) veulent retourner dans leur lieu de résidence d'origine ou habituelle et 30 pour cent préfèrent aller dans un pays différent (Espagne, France, Italie ou Maroc sont les pays les plus cités).

Graphique 35 et 36 : Pourcentage de migrants ayant l'intention de partir dans un autre endroit dans les 6 prochains mois, Destination des migrants souhaitant aller dans un pays différent



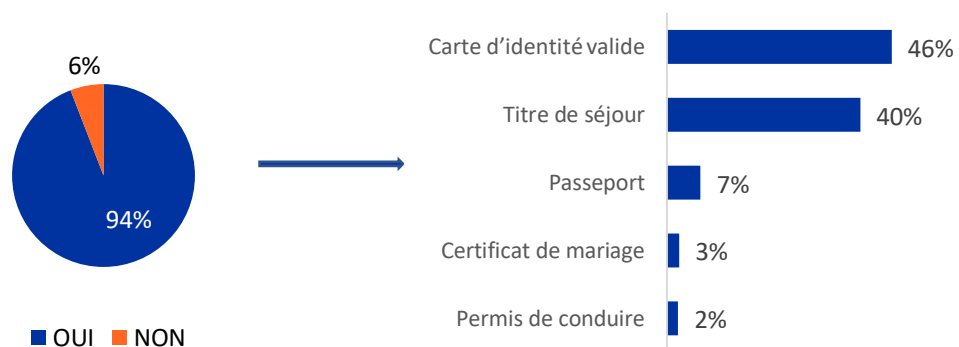
## VIII. Documents d'identité

### 1) Documents d'identités possédés

La possession de documents d'identité par les migrants est un élément permettant une meilleure protection des migrants. En ce sens, des questions ont été posées aux migrants pour une meilleure connaissance de la possession de documents d'identité. Il ressort des analyses des résultats de l'enquête que la grande majorité des migrants interrogés (neuf migrants sur dix, soit 94%) possèdent au moins un document d'identité. Ceux qui ne possèdent aucun document d'identité représentent 6 pour cent des migrants.

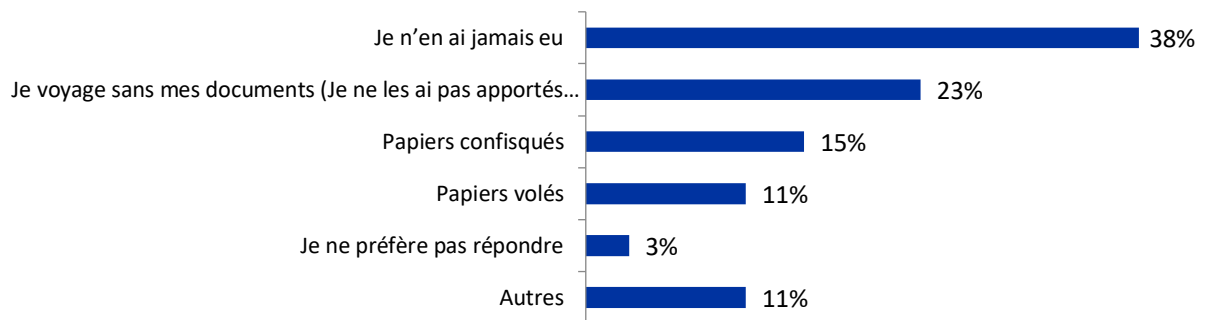
Les résultats montrent également que trois quarts des migrants (71%) possèdent au moins une carte d'identité et 65 pour cent possèdent au moins une carte de séjour, tandis que 11 pour cent possèdent au moins un passeport. On note aussi que 3 pour cent des migrants ont une carte d'identité non valide (expirée).

Graphique 37 et 38 : Pourcentage de migrants possédant des documents d'identité, Types de documents d'identité possédés (réponses multiples)



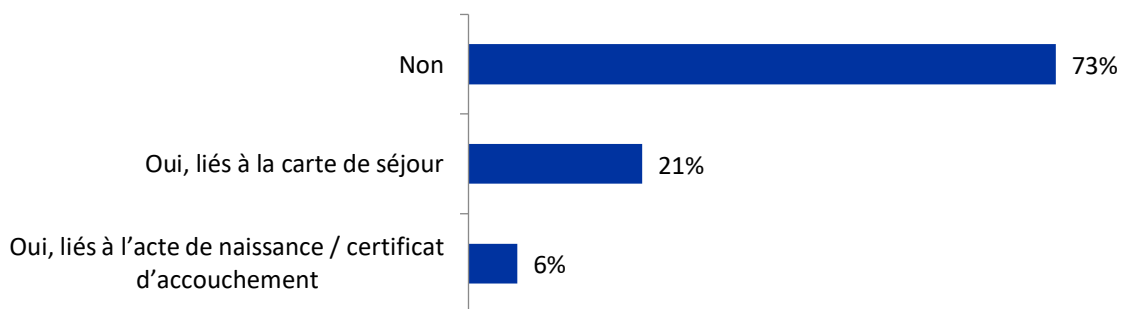
Parmi les migrants qui ne possèdent pas de documents d'identité, 38 pour cent ont déclaré n'en avoir jamais eu et 23 pour cent déclarent avoir voyagé à Nouakchott sans leurs documents d'identités. En revanche, 15 pour cent déclarent que leurs documents ont été confisqués et 11 pour cent déclarent que leurs papiers ont été volés.

Graphique 39 : Raison de la non-possession de documents d'identité



Il ressort des analyses que 73 pour cent des migrants interrogés à Nouakchott, déclarent n'avoir pas eu des problèmes d'accès à la documentation. En revanche, 27 pour cent déclarent avoir eu des problèmes de documentation ; dont plus d'un cinquième (21%) a eu des problèmes d'accès à la documentation liés à l'accès à la carte de séjour et 6 pour cent ont eu des problèmes pour accéder aux papiers d'état civil (actes de naissance., certificats d'accouchement)

Graphique 40 : Défis d'accès à la documentation

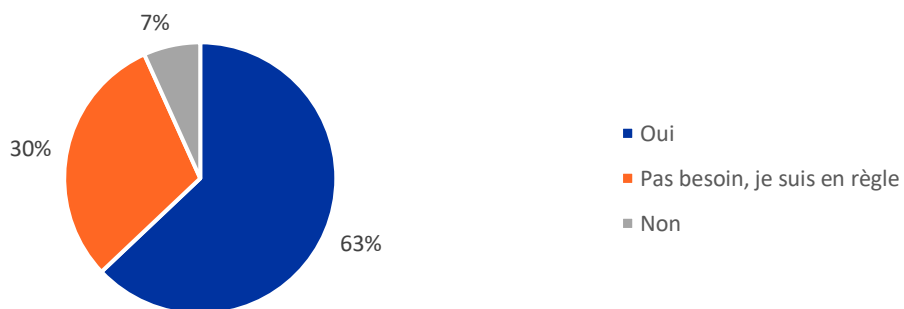


## 2) Campagne de régularisation

Cette enquête sur la présence des migrants en Mauritanie, a coïncidé avec une campagne de régularisation des migrants en Mauritanie, initiée par le gouvernement Mauritanien. De ce fait, certaines informations ont été collectées auprès des migrants et relatives à cette campagne.

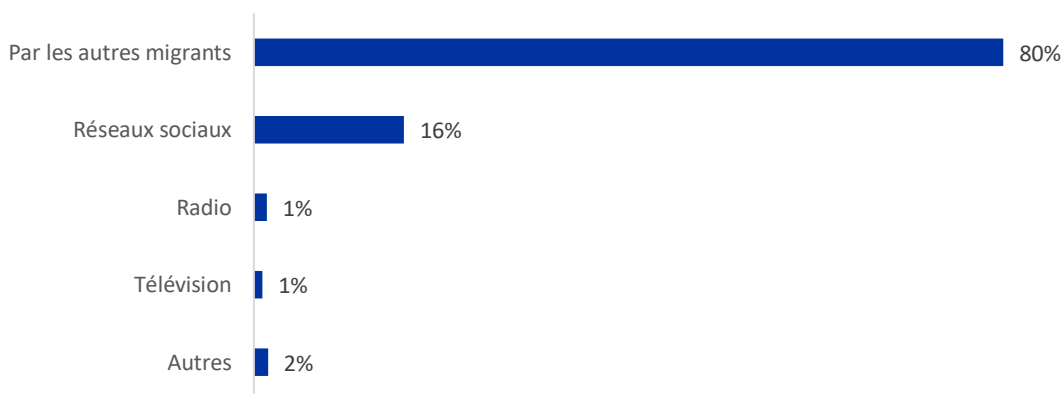
L'analyse des résultats montrent que 63 pour cent des migrants enquêtés durant la période de collecte de données sont allés vers un centre pour faire les démarches de régularisation afin d'obtenir la carte de séjour alors que 30 pour cent n'ont pas eu besoin d'aller vers ces centres car ils étaient déjà en règle. Il reste alors 7 pour cent qui ne sont pas allés vers un centre de régularisation pour diverses raisons mais principalement par manque de temps, en situation de grossesse, ou centre trop loin du domicile.

Graphique 41: Pourcentage de migrants étant allé ou non vers les centres de régularisation



Il est également ressorti des enquêtes que 80 pour cent des migrants ont eu échos de cette campagne de régularisation via les autres migrants, 16 pour cent via les réseaux sociaux et le reste via la radio ou la télé.

Graphique 42: Canaux d'informations des migrants sur la campagne de sensibilisation

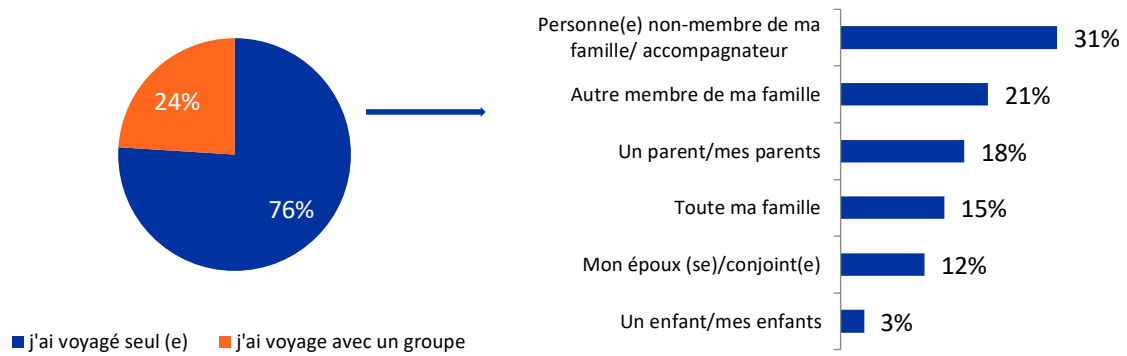


## IX. Modalités du voyage

Les modalités de voyage des migrants dépendent de plusieurs facteurs dont les moyens financiers, l'âge, la sécurité, la destination, l'existence d'amis ou parents dans le lieu de destination.

Les données montrent que (76%) des migrants enquêtés ont effectué le voyage seul, tandis que (24%) ont voyagé avec un groupe (amis, membres de la famille, migrants rencontrés en route).

Graphique 43,44 : Pourcentage de migrants ayant voyagé seul, Accompagnant lors du voyage

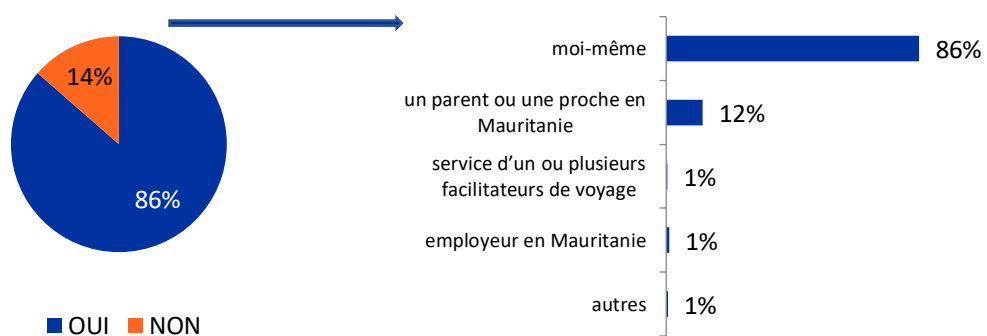


Parmi ceux qui ont voyagé en groupe, un tiers des migrants (31%) a voyagé avec des accompagnateurs non-membres de leur famille et 69 pour cent ont effectué le voyage avec des membres de leurs familles.

### 1) Organisation du voyage

Les données de l'enquête montrent que (86%) des migrants interrogés ont organisé leur voyage depuis leur pays de résidence. En effet, les migrants ont souvent échos des modalités de voyage depuis leur pays de résidence et dont commence à préparer leur voyage depuis celui-ci. L'analyse des déclarations des migrants sur les modalités du voyage a montré que le voyage est organisé principalement par les migrants eux-mêmes (86%). Pour 12 pour cent des migrants, leurs voyages ont été organisés par un parent (proche) installé en Mauritanie qui communique des informations tels que les modalités du voyage, les routes à emprunter.

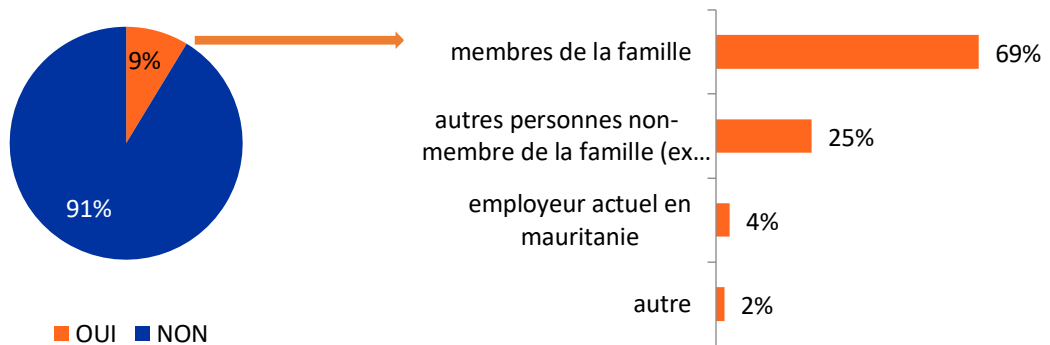
Graphique 45, 46 : Pourcentage de migrants qui ont organisé leur voyage, Qui a organisé le voyage ?



## 2) Contraction de dettes pour le voyage

Il ressort des analyses que peu de migrants (9%) ont contracté des dettes pour effectuer leur voyage. Parmi ceux qui ont emprunté de l'argent pour effectuer le voyage, 69% l'ont fait principalement auprès d'un membre de leur famille. Cependant, 25 pour cent des migrants ont emprunté auprès d'une personne non-membre de leur famille et 4 pour cent ont emprunté avec leur employeur actuel en Mauritanie. Ceci pourrait indiquer l'existence des cas de traite des migrants. En effet, certains cas de traite des migrants commencent par des emprunts effectués par un migrant pour financer le voyage puis celui-ci se retrouve à faire des tâches qui n'étaient pas prévu afin de rembourser une dette qui risque de ne jamais finir.

Graphique 47, 48 : Pourcentage de migrants ayant contracté des dettes pour leur voyage, Personne auprès de qui les migrants ont emprunté de billet

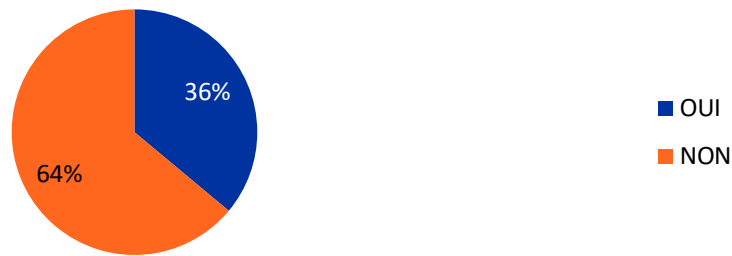


## X. TRANSFERTS DE FONDS ET LIEN AVEC LE PAYS D'ORIGINE

### 1) Envoi d'argent au pays d'origine

Comme il est usuel pour les migrants du monde entier, les migrants présents à Nouakchott envoient régulièrement de l'argent au pays d'origine pour venir en aide à leurs parents ou famille dans le lieu d'origine. Il ressort des analyses des résultats que plus d'un tiers (36%) des migrants envoient de l'argent vers les pays d'origine pour la famille (99%) et les amis et autres connaissances (1%).

Graphique 49 : Envoi d'argent au pays d'origine



En moyenne, le montant mensuel envoyé au pays d'origine par les migrants est de **2 312 MRU (soit environ 44% du revenu moyen mensuel)**. On note aussi que le montant envoyé par mois par les hommes (**3 159 MRU**) est légèrement plus élevé que celui envoyé par les femmes (**2 980 MRU**).

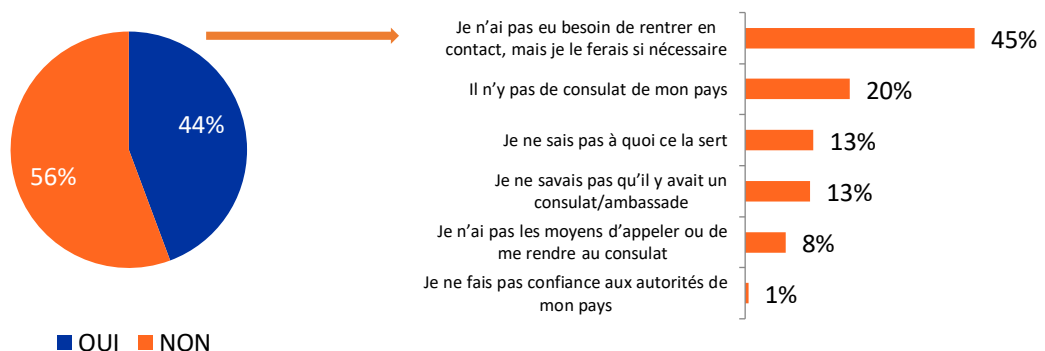
Tableau 1 : Montant moyen envoyé (par mois) dans votre lieu d'origine

Sexe	Moyenne	Pourcentage par rapport au revenu mensuel
Masculin	2102	39%
Féminin	3490	79%
Total	2312	44%

2) Lien entre les migrants et leurs ambassades

Les résultats de l'enquête montrent qu'un peu plus de la moitié (56%) des migrants ne sont pas en contact avec leurs ambassades (graphique 50). Parmi eux, 45 pour cent estiment n'avoir pas eu besoin de rentrer en contact avec leur ambassade. Un quart déclare qu'il n'y a pas de consulat de leur pays d'origine en Mauritanie.

Graphique 50, 51 : Pourcentage de migrants étant entrés en contact avec leurs ambassades, Raisons de l'absence de contact avec l'ambassade

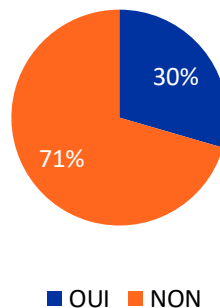


## XI. EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS

Face à l'ampleur du phénomène des mouvements migratoires (régulière ou irrégulière) que connaît le monde, certains de migrants qui souhaitent quitter leur pays sont aidés par un facilitateur de voyage appelé aussi auxiliaires de migration ou par un membre de la famille dans le pays de destination envisagé moyennant un paiement (en espèce ou en nature).

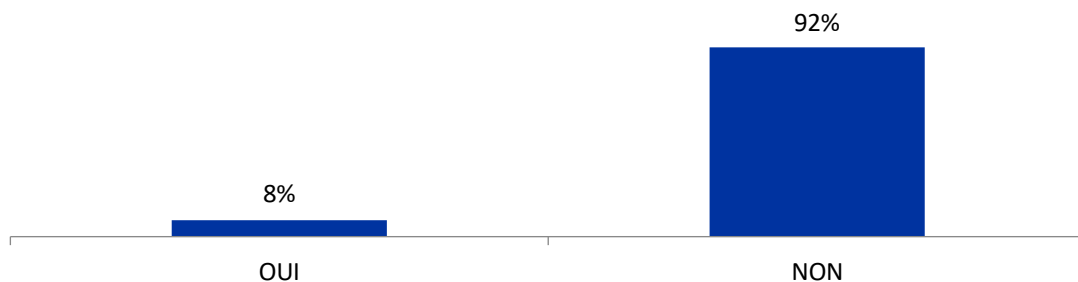
L'analyse des résultats montre que près d'un tiers (30%) des migrants interrogés à Nouakchott ont payé des facilitateurs pour se rendre en Mauritanie.

Graphique 52 : Migrants ayant payé un facilitateur pour venir en Mauritanie



Les résultats de l'enquête montrent aussi une infime proportion de migrants ayant été forcés (graphique (53) de se rendre en Mauritanie à partir de leur pays d'origine (8%).

Graphique 53 : Migrants forcés de se rendre en Mauritanie depuis leur pays d'origine



Les résultats de l'enquête ont montré que la quasi-totalité (98%) des migrants exerce un emploi en ne possédant pas de contrats de travail. Comme observé plus haut, les migrants travaillent essentiellement dans le secteur informel en exerçant des petits boulots. Seulement 2 pour cent des migrants possèdent un contrat et parmi eux, près d'un tiers (30%) n'ont pas été rémunérés sur la base dudit contrat.



Graphique 54, 55 : Possession de contrat de travail, Pourcentage de migrants rémunérés selon les termes du contrat



La liberté de mouvements des migrants a également été évaluée. Il ressort des résultats (graphique suivant) que près de trois quarts des migrants interrogés à Nouakchott (76%) estiment être libre de partir à tout moment sans être empêché par d'autres personnes.

Graphique 56 : Pourcentage de migrants estimant être libre ou capable de partir à tout moment



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présence des migrants à Nouakchott est favorisée par les conditions économiques favorables à l'emploi notamment dans le secteur du commerce, services à la personne et la construction etc. La ville est devenue ces dernières années, une destination finale de certains migrants et lieu de transit pour d'autres. Ce qui fait de Nouakchott une ville de destination des travailleurs migrants à la recherche d'emploi.

Cette enquête à Nouakchott auprès des migrants, réalisés conjointement par l'ANSADE et l'OIM a permis d'obtenir les dynamiques et tendances migratoires dans cette ville.

L'enquête a permis de constater que comme dans les enquêtes passées, la majeure partie des migrants (75%) sont âgés de moins de 35 ans et sont pour la plupart des hommes (78%). Les principales nationalités de migrants installés à Nouakchott sont des maliens (39%) suivi des sénégalais (29%) et les guinéens (10%).

Il a également été trouvé que les migrants Sénégalais sont les plus anciens à Nouakchott. Les migrants à Nouakchott ont emprunté pour la quasi-totalité (98%), la voie terrestre pour se rendre à Nouakchott et sont passés par les points d'entrées de la ville de Rosso via le bac (47%) et la Gogui-Zemal (38%) qui se situe dans la wilaya du Hodh El Chargui, à la frontière avec le Mali. Certains sont passés par plusieurs pays puis le Sénégal ou le Mali avant de rentrer en Mauritanie.

L'absence d'opportunités économiques dans le pays de résidence initial (avant leur départ vers la Mauritanie) reste la principale cause de la migration. Sur le plan économique, 46 pour cent des migrants interrogés à Nouakchott travaillent pour leur propre compte. Ceux qui sont employés travaillent pour la grande majorité sans contrats de travail. Cependant, la majorité des migrants inactifs sont des femmes. Ces migrants envoient en moyenne plus d'un tiers (36%) de l'argent vers les pays d'origine.

Dans l'ensemble, il a été trouvé une bonne entente entre migrants et communauté hôte. Plus d'un quart des migrants souhaitent quitter Nouakchott dont 64 pour cent pour retourner dans le lieu d'origine, 30 pour cent dans un autre pays (principalement en Europe).

L'enquête a trouvé que la grande majorité des migrants interrogés (neuf migrants sur dix, soit 94%) possèdent au moins un document d'identité. L'enquête a montré une possible existence de cas de

traite de migrants avec 25 pour cent des migrants qui ont emprunté auprès d'une personne non-membre de leur famille et 4 pour cent ont emprunté avec leur employeur.

Pour une meilleure prise en charge des besoins des migrants et leur assurer de meilleures conditions de vies, il est recommandé de :

- Mener des campagnes de sensibilisation sur les droits des migrants mais également sur le devoir de respecter les cultures des communautés hôtes ;
- Promouvoir d'avantages l'organisation des migrants en communauté pour un meilleur partage des informations bénéfiques au migrants ;
- D'organiser des activités visant à raffermir les liens entre communauté hôte et migrants dans certains quartiers de Nouakchott ;
- Mener des enquêtes auprès des ménages des populations hôtes pour avoir plus d'informations et détaillées sur les conditions de vie des ménages ;
- Augmenter les antennes pour la délivrance des cartes de séjours pour que les migrants puissent récupérer facilement leurs cartes de séjour ;